

# **Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département de la Savoie**

---

Juillet 2025

---

# Sommaire

<b>1. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Eléments de méthodologie .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Analyse de l'offre en SOS en Savoie .....</b>	<b>5</b>
3.1 Typologie des répondants .....	5
3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Savoie .....	6
3.3 Les SOS proposés et envisagés en Savoie versus ARA .....	17
3.4 Le profil des bénéficiaires en Savoie versus ARA .....	19
3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Savoie versus ARA .....	20
3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Savoie .....	23
3.7 Les modalités de prise en charge en Savoie versus ARA .....	26
3.8 Les lieux de prise en charge en Savoie versus ARA .....	27
<b>4. Synthèse .....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>30</b>
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre" .....	30
Détail des intervenants par type de SOS et de structures .....	31

## 1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

## 2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

**4 types de questionnaires** conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

**Cet état des lieux est un 1<sup>er</sup> exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.**

### 3. Analyse de l'offre en SOS en Savoie

En Savoie, sur **54 structures interrogées**, **26 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit un **taux de réponse de 48%**.

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	3	100 % (3/3)
Ets associés	1	100 % (1/1)
Ets de SMR	9	44 % (4/9)
Associations	4	50 % (2/4)
Structures APA	36	42 % (15/36)
DAPAP	1	100 % (1/1)
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>48 %</b> <b>(26/54)</b>

Le taux de réponse de la campagne des établissements autorisés au traitement du cancer et associé est de **100 % (4/4)**.

#### 3.1 Typologie des répondants

Sur les **26 structures** ayant répondu à l'enquête en Savoie, **23 proposent des SOS** dont les 4 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et associé et un établissement de SMR. Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	100 % (3/3)
Ets associés	100 % (1/1)
Ets de SMR	25 % (1/4)
Associations	100 % (2/2)
Structures APA	100 % (15/15)
DAPAP	100 % (1/1)
<b>Total</b>	<b>88 %</b> <b>(23/26)</b>

Soit :

- **5 établissements sanitaires** dont 3 établissements de santé autorisés au traitement du cancer, un établissement associé et un établissement de SMR,
- **2 associations,**
- **15 structures APA et 1 DAPAP.**

### 3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Savoie

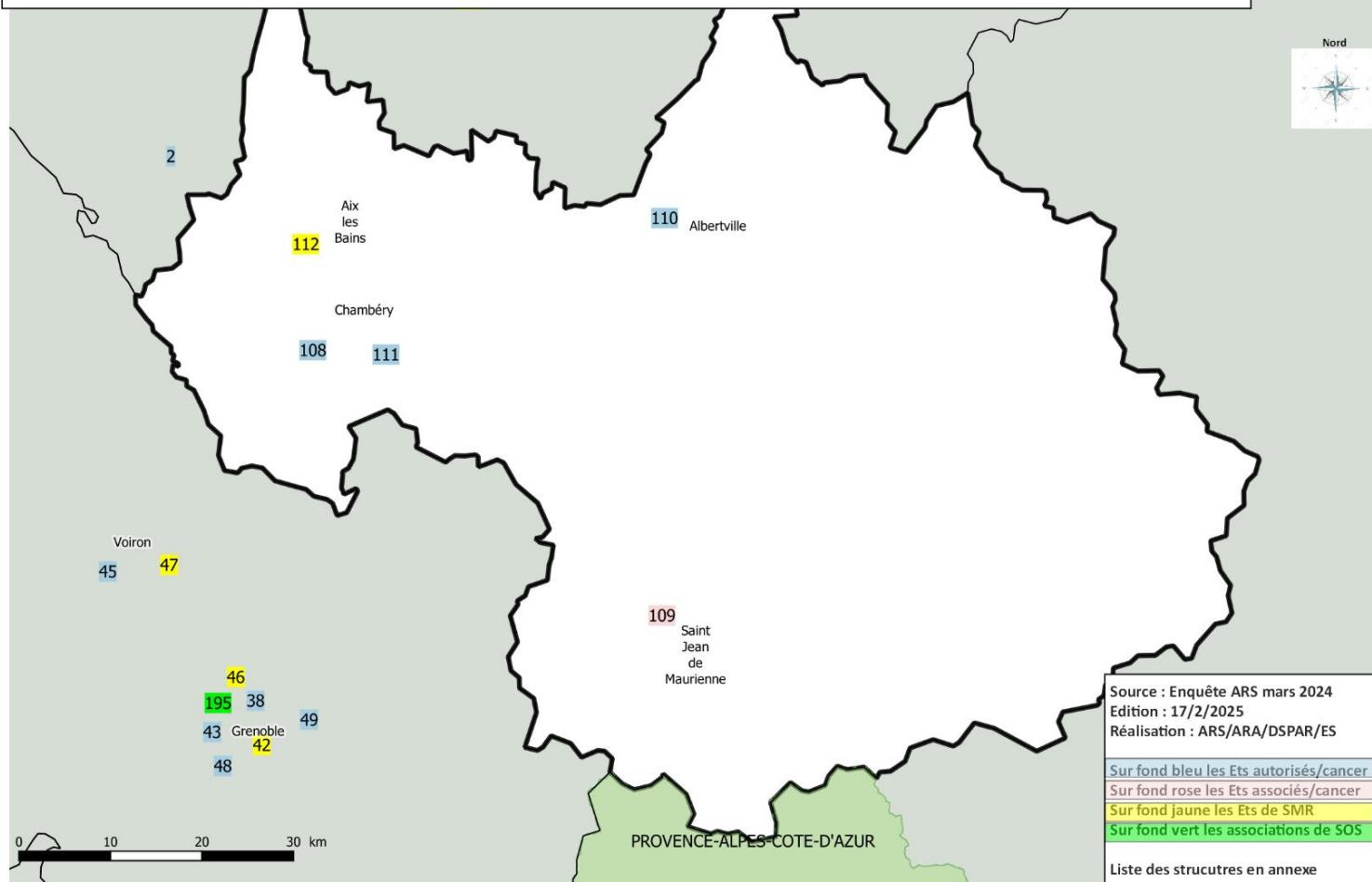
Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

**Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes.** Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

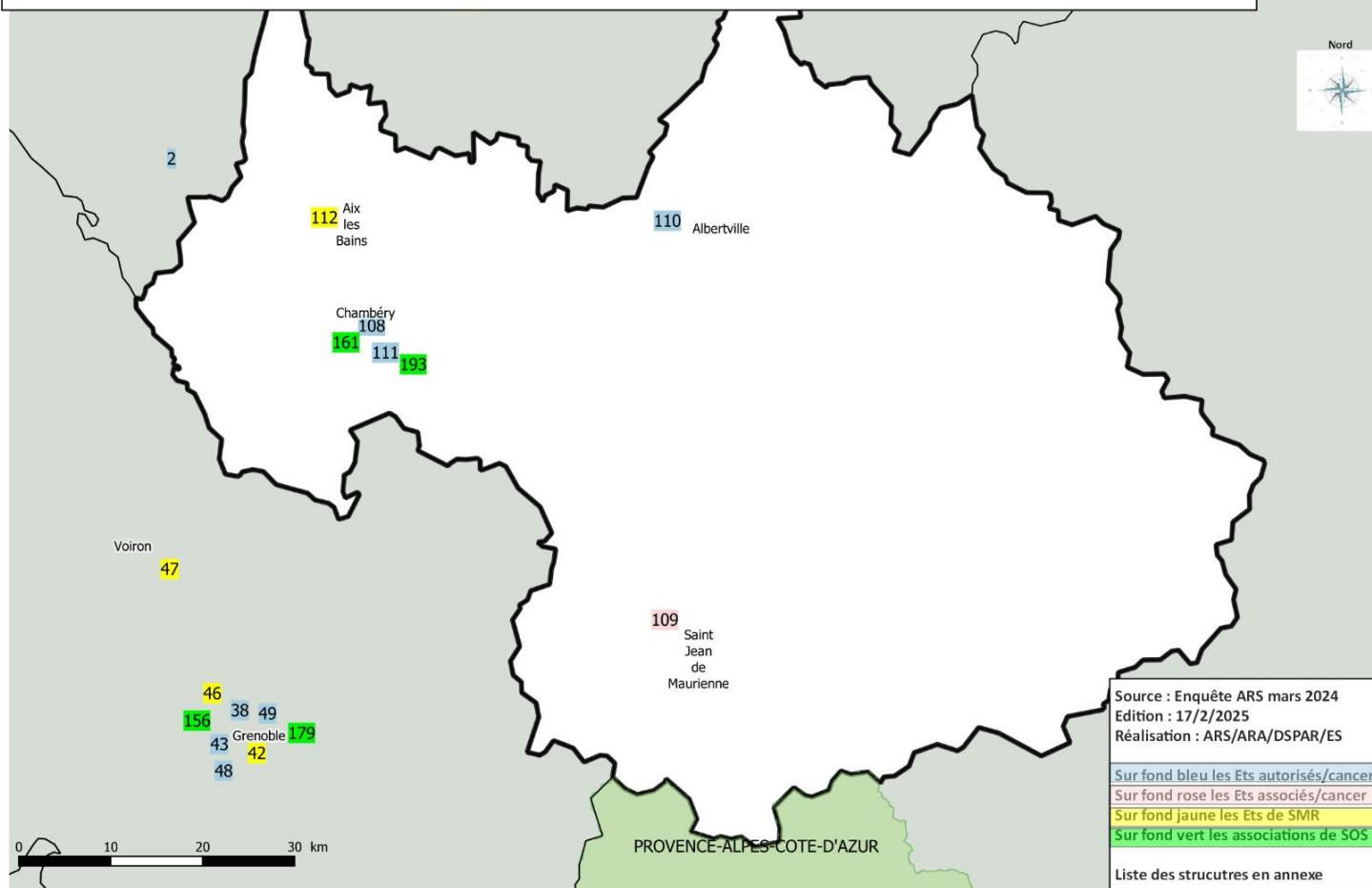
- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge de la douleur du patient - SAVOIE



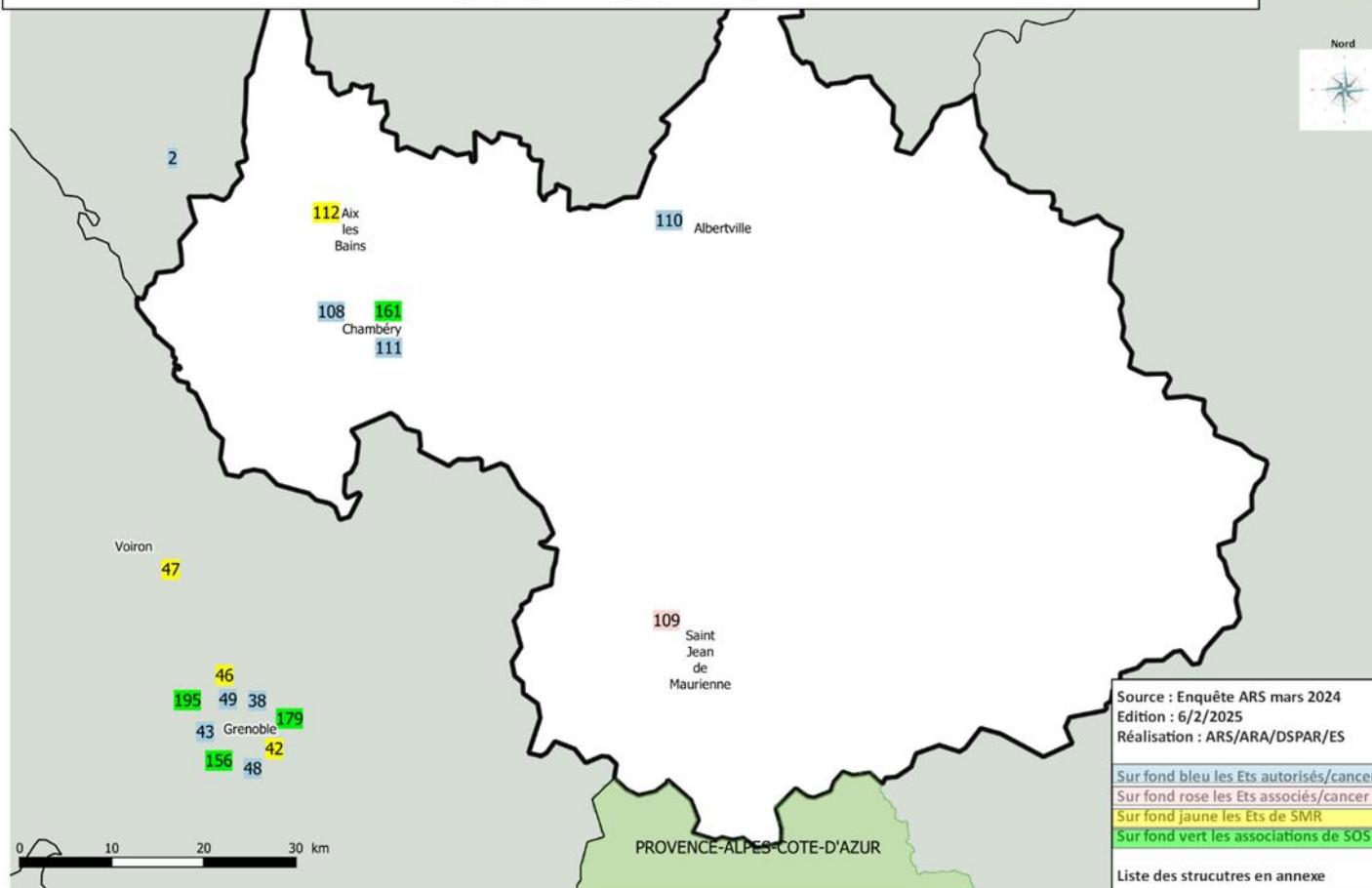
Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie
Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne
SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Diététique & Nutrition - SAVOIE



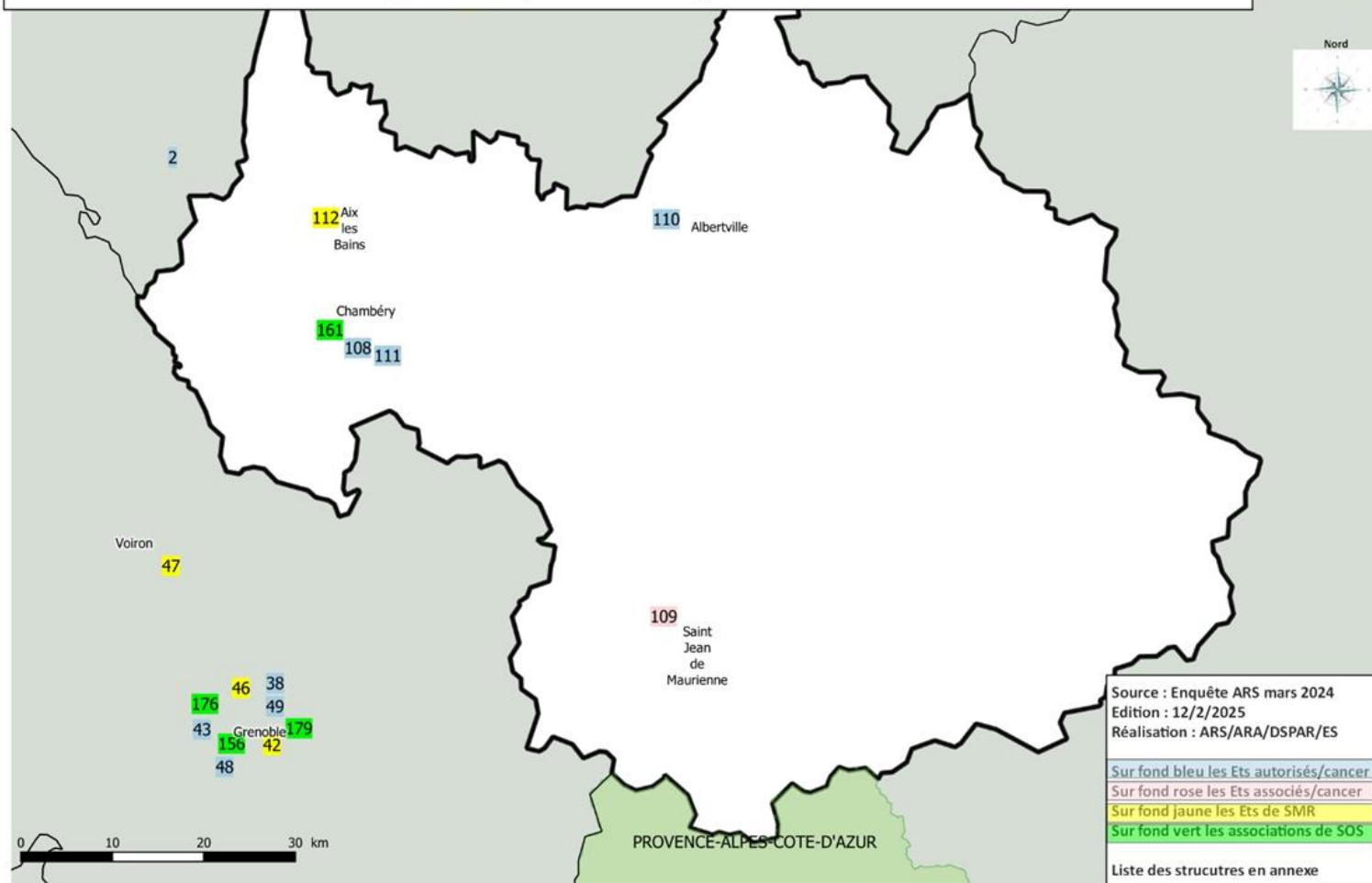
Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO	SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville	Asso	161		Comité dép. 73 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie	Asso	193		L'institut du sein de Savoie
Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne				

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge psychologique du patient - SAVOIE



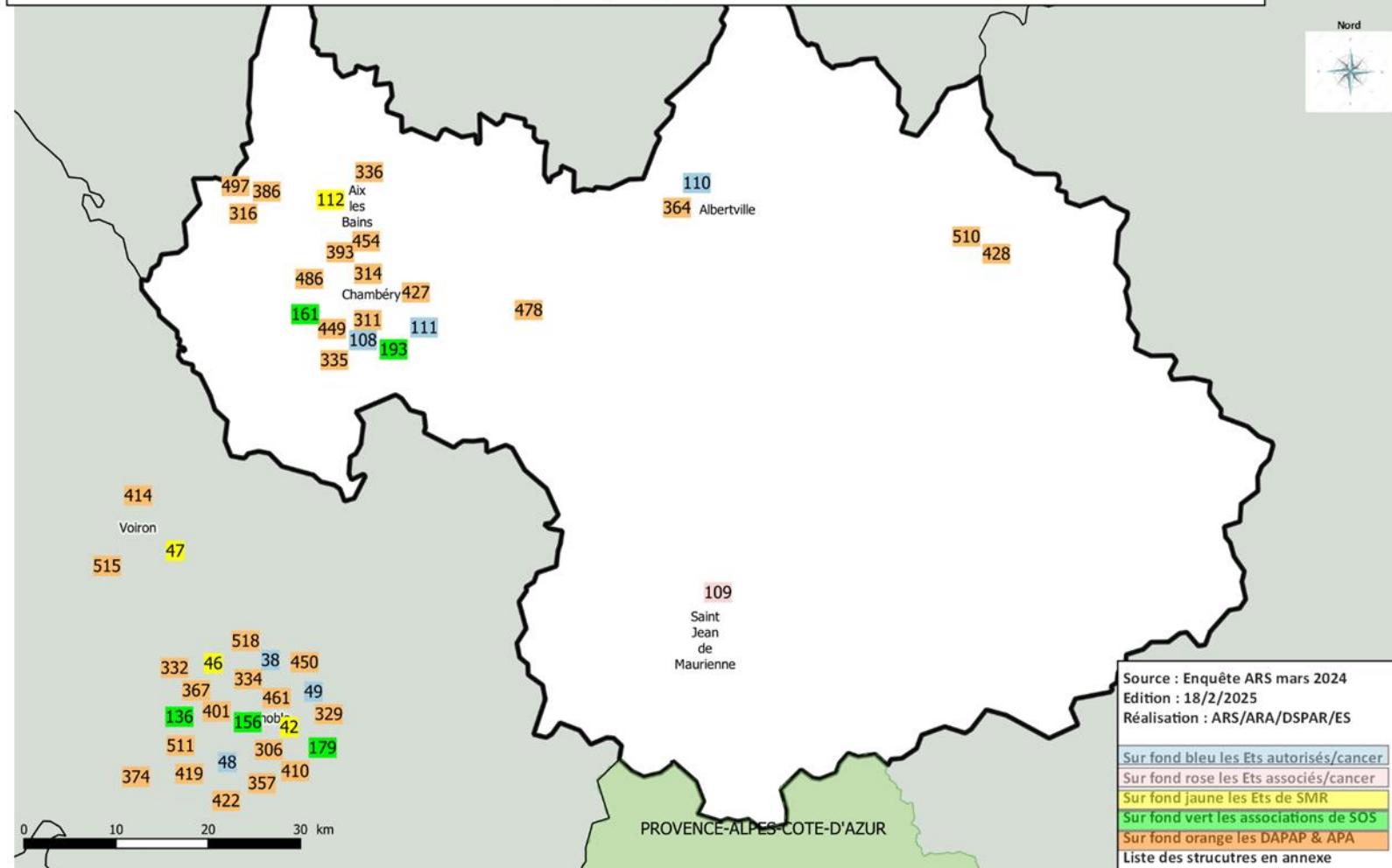
Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO	Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville	SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie	Asso	161		Comité dép. 73 - Ligue contre le cancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - SAVOIE



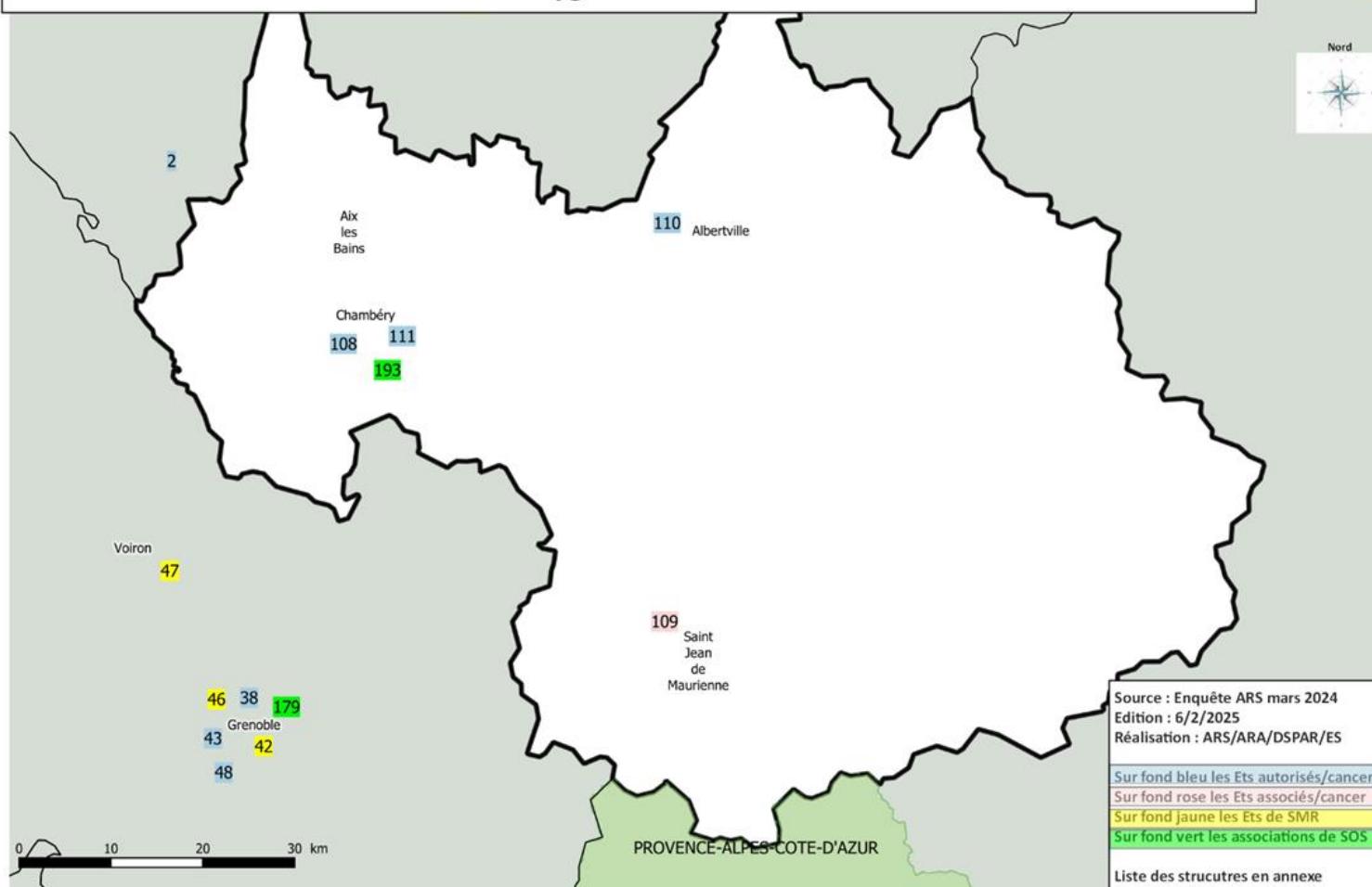
Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO	Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville	SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie	Asso	161		Comité dép. 73 - Ligue contre le cancer

# Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - SAVOIE



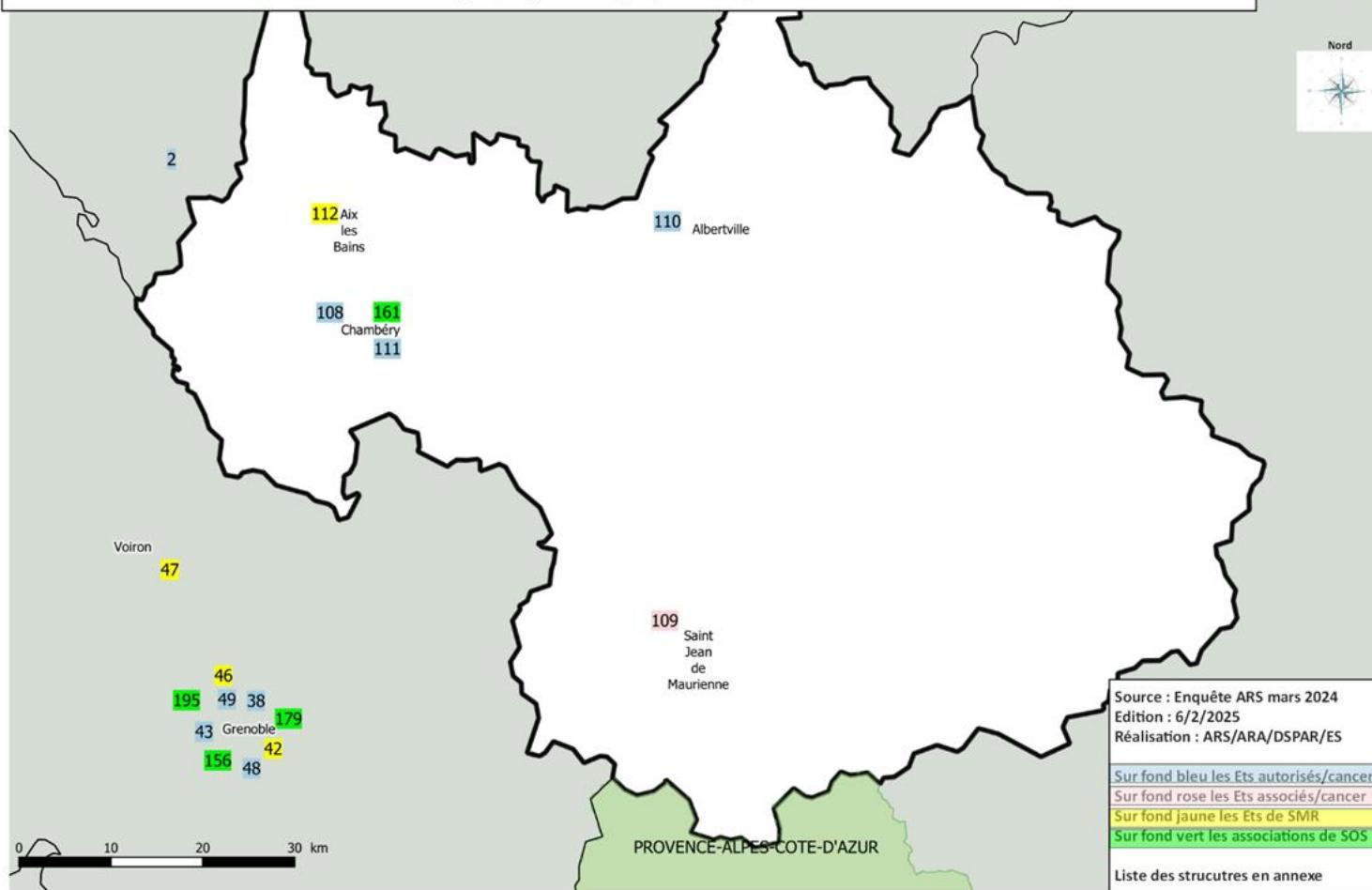
Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie
Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne
SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve
Asso	161		Comité dép. 73 - Ligue contre le cancer
Asso	193		L'institut du sein de Savoie
APA	311		DAPAP 73
APA	314		Acti'Forme
APA	316		Activie
APA	335		Association 4 S - Sport, Santé, Solidarité, Savoie
APA	336		Association Gymnastique Volontaire d'Aix-les-Bains
APA	364		Cami Sport & Cancer - Comité de la Savoie
APA	386		Club de Tennis de Table de Belley-Yenne
APA	393		Concept- APA Antenne Maurienne
APA	427		GVForme La Ravoire
APA	428		Gym Dans Seez
APA	449		Maison des Réseaux de Santé de Savoie
APA	454		Méryforme
APA	478		Saboïa Vélo
APA	486		Siel Bleu Savoie
APA	497		Tennis Club de Yenne
APA	510		Vital Gym Bourg Saint Maurice

## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Conseils d'hygiène de vie - SAVOIE



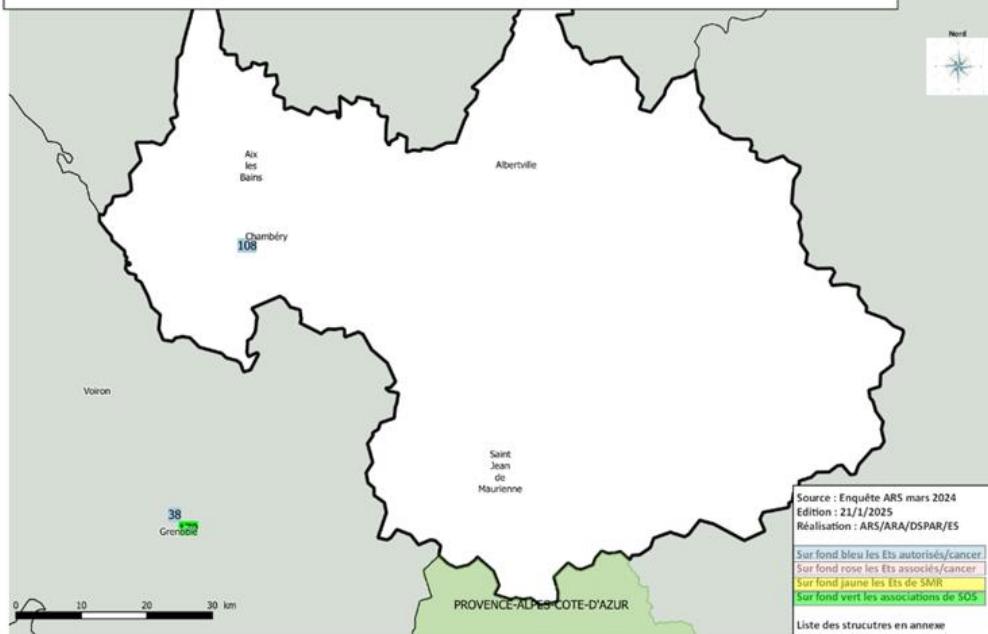
Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie
Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne
Asso	193		L'institut du sein de Savoie

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge psychologique du patient - SAVOIE



Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO	SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville	Asso	161		Comité dép. 73 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie	Asso	193		L'institut du sein de Savoie
Ets_Ass	109	730000080	CH de Saint Jean de Maurienne				

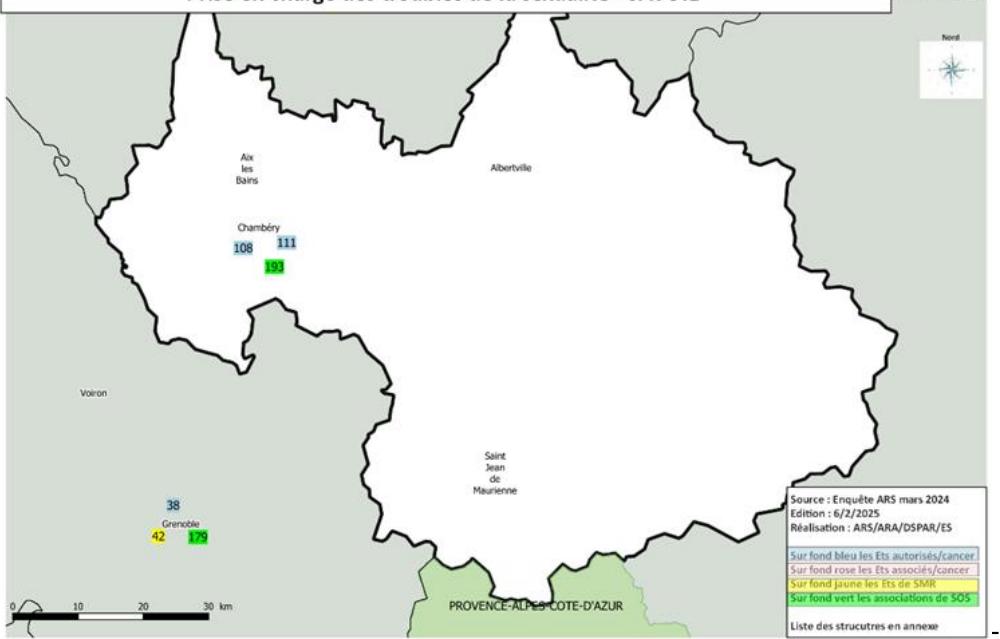
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Préservation de la fertilité - SAVOIE



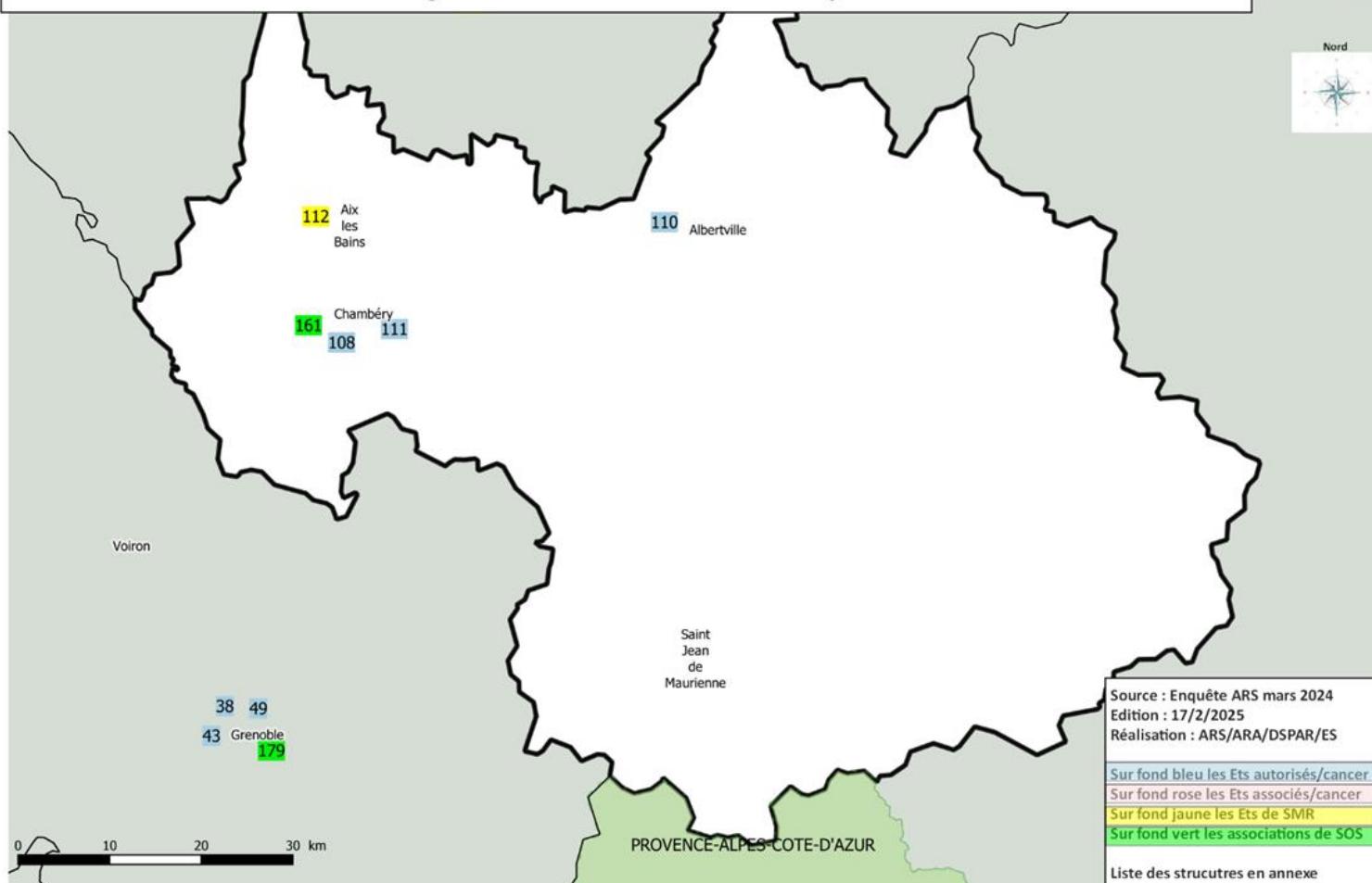
Ets\_Aut | 108 | 730000031 | CHMS - Site Chambéry NH MCO

Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie
Asso	193		L'institut du sein de Savoie

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge des troubles de la sexualité - SAVOIE



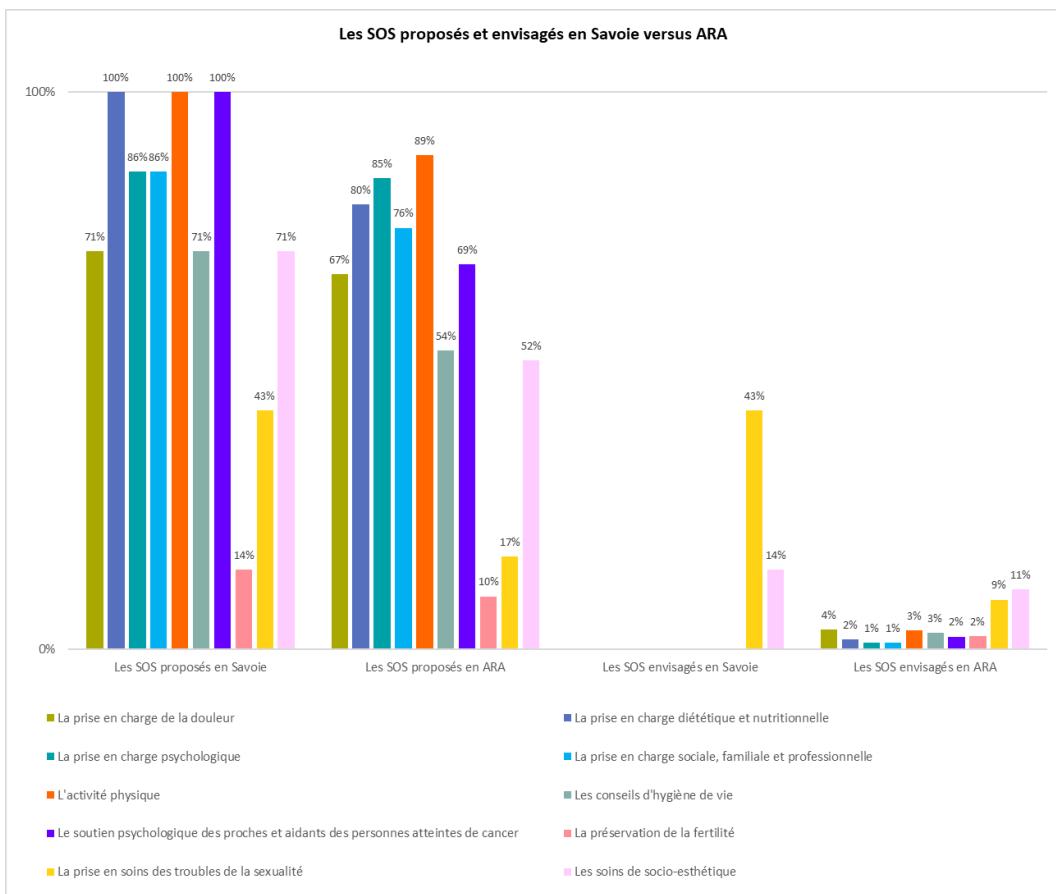
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge des soins de socio-esthétique - SAVOIE



Ets_Aut	108	730000031	CHMS - Site Chambéry NH MCO
Ets_Aut	110	730000262	CH d'Albertville
Ets_Aut	111	730004298	Hôpital Privé Médipole de Savoie
SMR	112	730780475	SSR Arc en Ciel - Tresserve
Asso	161		Comité dép. 73 - Ligue contre le cancer

### 3.3 Les SOS proposés et envisagés en Savoie versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



\* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

#### Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
<b>Etablissements sanitaires</b>	5	5	5	5	5	4	5	1	2	4
<i>Dont ES autorisés au traitement du cancer</i>	3	3	3	3	3	3	3	1	2	3
<b>Associations</b>		2	1	1	2	1	2		1	1
<b>APA/DAPAP</b>					16					
<b>Total général Savoie</b>	5	7	6	6	23	5	7	1	3	5

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent.

17

Concernant le socle de base de 4 SOS, il est proposé par l'ensemble des 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé du territoire ainsi que l'établissement de SMR.

Le département de la Savoie se situe :

- au-dessus ou autour de la moyenne régionale (tous types de structures confondues) pour **10 SOS sur 10**, avec :
  - 5 structures proposant une prise en charge de la douleur, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, soit **100 % des établissements autorisés et associé** et l'établissement de SMR savoyard, représentant une offre territoriale de 71 % pour une offre régionale de 67 %.
  - 7 structures proposant une **prise en charge diététique et nutritionnelle**, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et 2 associations, représentant une **offre départementale de 100 % pour une offre régionale de 80 %**.
  - 6 structures proposant une prise en charge psychologique, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et une association, représentant une offre départementale de 86 % pour une offre régionale de 85 %.
  - 6 structures proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et une association représentant une offre départementale de 86 % pour une offre régionale de 76 %.
  - 23 structures proposant **l'activité physique**, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR, 2 associations et 16 structures APA/DAPAP, représentant une **offre départementale de 100 % pour une offre régionale de 89 %**.
  - 5 structures proposant les conseils d'hygiène de vie, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé et une association, représentant une offre départementale de 71 % pour une offre régionale de 54 %.
  - 7 structures proposant un **soutien psychologique des proches et aidants** des personnes atteintes de cancer, dont les 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et 2 associations, représentant une **offre départementale de 100 % pour une offre régionale de 69 %**.
  - 1 établissement autorisé au traitement du cancer proposant la préservation de la fertilité, représentant une offre départementale de 14 % pour une offre régionale de 10 %.
  - 2 établissements autorisés au traitement du cancer et une association proposant la **prise en soins des troubles de la sexualité**, représentant une **offre départementale de 43 % pour une offre régionale de 17 %**.
  - 5 structures proposant les soins de socio-esthétiques, dont 3 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, l'établissement de SMR et une association, représentant une offre départementale de 71 % pour une offre régionale de 52 %.

En Savoie, 4 structures envisagent de développer 2 SOS qu'elles ne proposent pas :

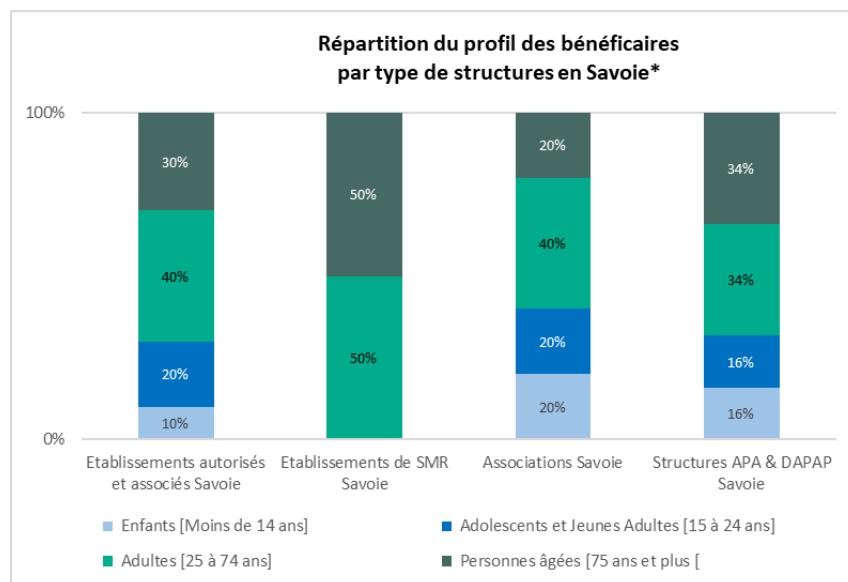
- L'établissement associé envisage de développer les soins de socio-esthétique,
- Un établissement autorisé au traitement du cancer, l'établissement de SMR et une association (Le comité départemental 73 de la Ligue contre le cancer) envisagent de développer la prise en soins des troubles de la sexualité.

### 3.4 Le profil des bénéficiaires en Savoie versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 23 structures de la Savoie, 22 ont déclaré des bénéficiaires, une structure APA n'ayant pas répondu à cette question :

- 7 structures APA, un établissement associé et une association prennent en charge les enfants de moins de 14 ans ;
- 7 structures APA, 2 établissements autorisés au traitement du cancer et une association prennent en charge les adolescents et jeunes adultes ;
- Les adultes (25-74 ans) sont pris en charge dans 15 structures APA/DAPAP, 5 établissements sanitaires, dont 3 autorisés au traitement du cancer, l'établissement associé et l'établissement de SMR et 2 associations ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 15 structures APA/DAPAP, 4 établissements sanitaires dont 2 autorisés au traitement du cancer, l'établissement associé, l'établissement de SMR et une association.



\* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 1 établissement associé a déclaré une offre à destination des enfants de moins de 14 ans sur un nombre total de 10 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets autorisés, ce qui représente une offre de 10 %).

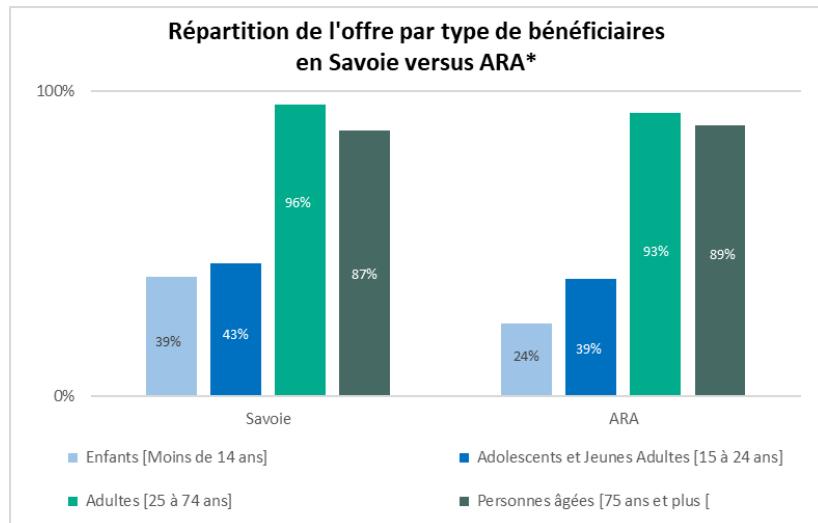
L'offre en SOS des établissements autorisés et associé, associations et structures APA/DAPAP s'adresse aux 4 classes d'âges. L'offre en SOS des établissements de SMR s'adresse à parts égales aux adultes et aux personnes âgées de plus de 75 ans.

L'offre des établissements autorisés et associé, associations et des structures APA/DAPAP s'adresse entre 34 et 40 % aux adultes (25-74 ans). Un établissement autorisé au traitement du cancer ne propose pas d'offre en SOS aux personnes âgées de plus de 75 ans.

L'offre en SOS s'adresse plus aux adultes de 25 à 74 ans qu'aux personnes âgées de 75 ans et plus dans les associations savoyardes (40 % versus 20 %) et les établissements autorisés et associé (40% versus 30%).

La proportion des adolescents et jeunes adultes est identique entre les établissements autorisés au traitement du cancer et associé et les associations avec 20 % de l'offre. Elle est de 16 % dans les structures APA/DAPAP.

L'offre en SOS s'adressant aux enfants de moins de 14 ans est surtout portée par les associations (20 %) et les structures APA/DAPAP (16 %). L'offre des établissements autorisés au traitement du cancer et associé est de 10 %.



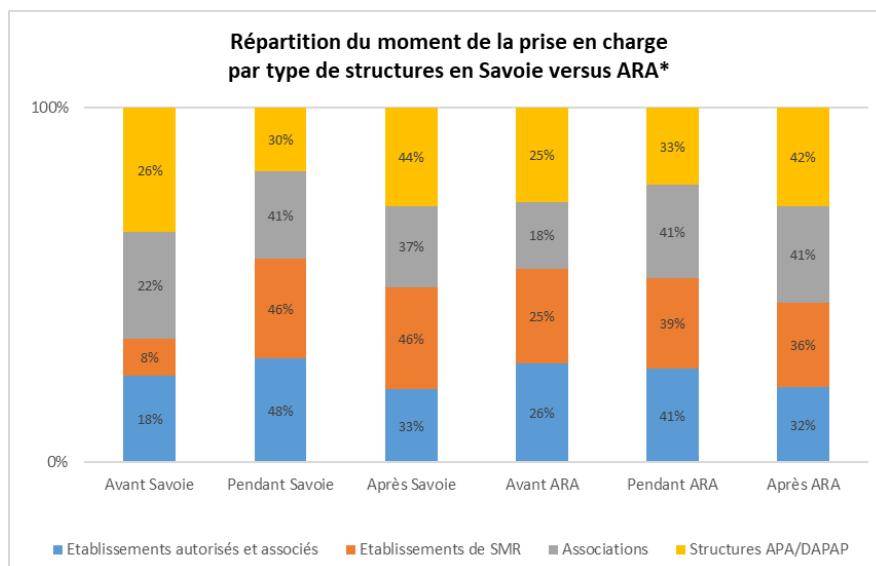
\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

96 % des structures de la Savoie proposent une prise en charge en SOS aux adultes (25-74 ans) ce qui situe le département au-dessus de la moyenne régionale (93 %). 87 % des structures s'adressent aux personnes âgées de 75 ans et plus, situant le département en-dessous de l'offre régionale (89 %).

L'offre des structures de la Savoie à destination **des enfants et des AJA** est bien supérieure à celle de la région avec **82 % des structures du département** proposant une prise en charge en SOS à destination de ces bénéficiaires versus 63 % en ARA.

### 3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Savoie versus ARA

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 35 SOS sont proposés avant le traitement par les établissements autorisés et associés dans le Puy de Dôme sur un total de 149 réponses avant/pendant/après, soit 23 %)

**En Savoie, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.**

On constate que l'offre des **établissements autorités et associé** savoyards est inférieure à l'offre régionale **avant le traitement** (18 % versus 26 %) et supérieure à l'offre régionale **pendant le traitement** (48 % versus 41 %).

**Pendant et après le traitement**, l'offre en **établissement de SMR** est supérieure à l'offre régionale avec 46 % en Savoie versus respectivement 39 % et 36 % au niveau régional. Par contre, elle est très inférieure avant le traitement (8% versus 25%).

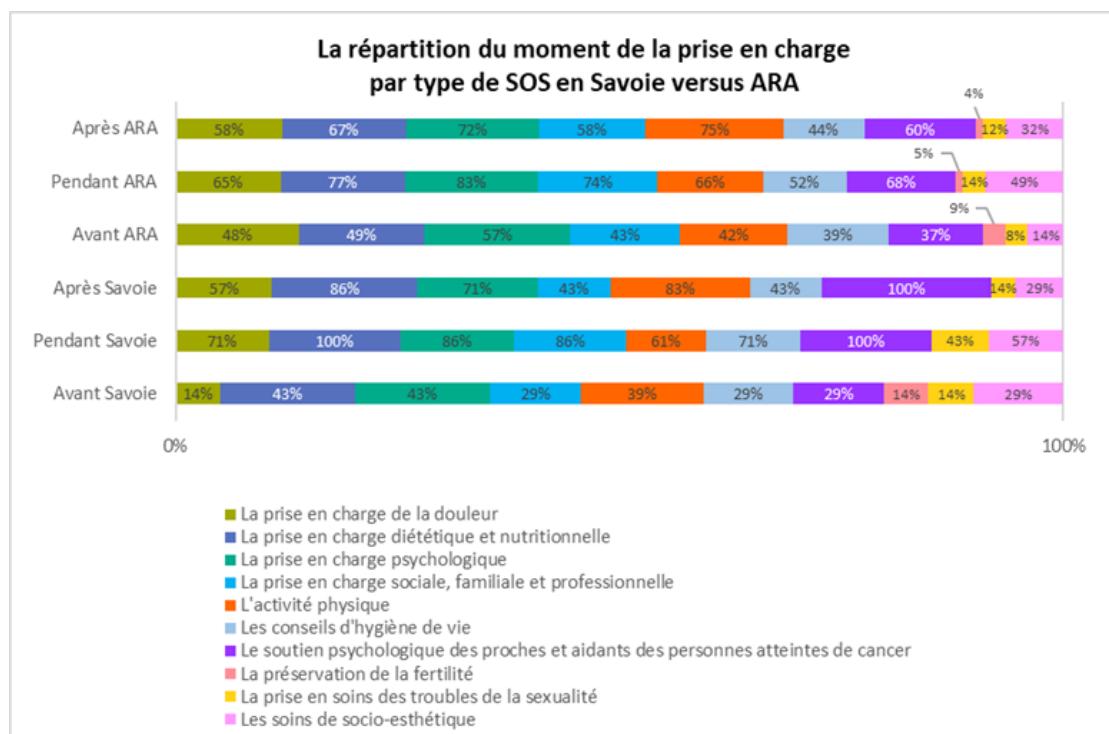
L'offre émanant des **associations avant le traitement** est supérieure à l'offre régionale avec 22 % versus 18 % mais elle est inférieure **après le traitement** avec 37 % versus 41 % en région.

**Pendant le traitement**, l'offre émanant des **structures APA/DAPAP** est inférieure à la moyenne régionale (30 % versus 33 %).

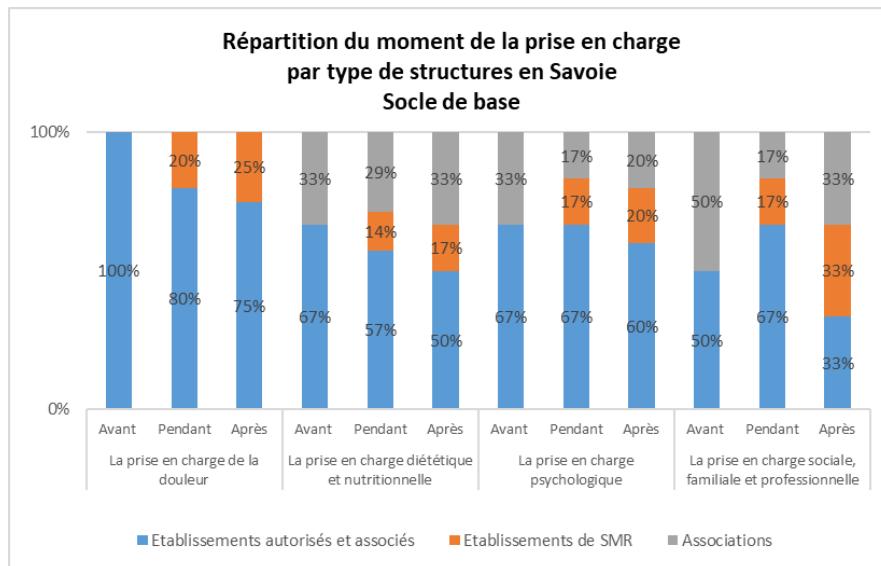
Toutes structures confondues, l'offre par SOS en Savoie fait apparaître que les 4 SOS du **socle de base sont plutôt proposés pendant et après le traitement**. La proportion de la prise en charge de la douleur, avant le traitement (14 %) est identique à celles de la préservation de la fertilité et de la prise en soins des troubles de la sexualité. Les **conseils d'hygiène de vie, et les soins socio-esthétiques**, sont plutôt proposés pendant le traitement, comme au niveau régional. De la même manière, l'**activité physique est plutôt proposée après le traitement**. Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé de manière identique **pendant et après le traitement** (100%).

**La préservation de la fertilité est proposée uniquement avant le traitement et la prise en soins des troubles de la sexualité** est proposée plutôt **pendant le traitement**.

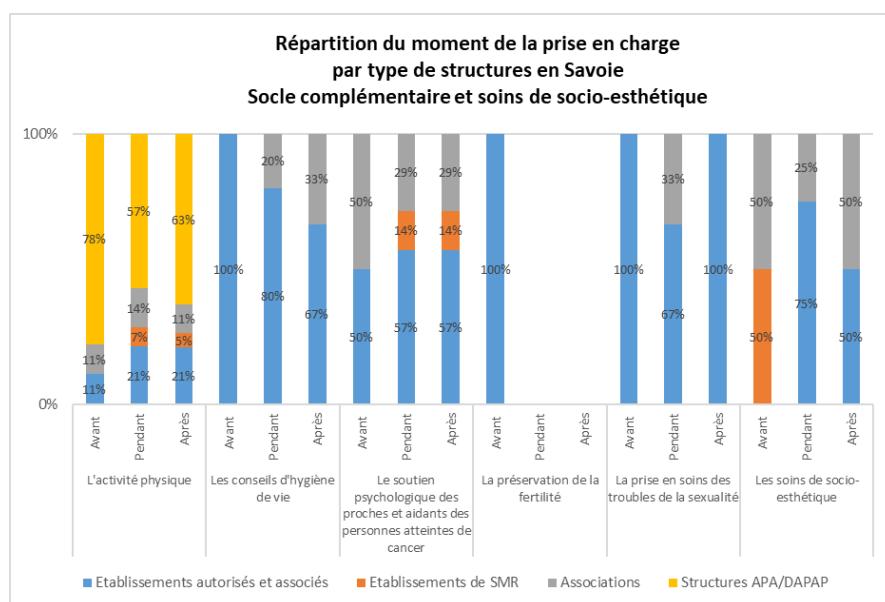
En Savoie, on note que **2 SOS sont proposés par toutes les structures, représentant 100 %** du moment de la prise en charge : pendant le traitement pour la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et pendant et après le traitement pour soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer.



Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les **établissements autorisés et associé** aux trois phases du traitement. **La prise en charge de la douleur** est proposée uniquement par ces établissements **avant le traitement** puis majoritairement pendant et après le traitement ; **la prise en charge diététique et nutritionnelle** est proposée majoritairement **avant le traitement** ; **la prise en charge psychologique** est proposée de manière identique **avant et pendant le traitement**. Quant à **la prise en charge sociale, familiale et professionnelle**, elle est proposée par les établissements autorisés et associé majoritairement **pendant et traitement**.



**L'établissement de SMR** propose la prise en charge des 4 SOS du socle de base plutôt **après le traitement**. Cet établissement **ne propose aucun SOS de ce socle avant le traitement**. Les associations assurent dans 33 % des cas la prise en charge diététique et nutritionnelle avant et après le traitement et dans 33 % des cas la prise en charge psychologique avant le traitement. La prise en charge sociale, familiale et professionnelle est plutôt proposée avant le traitement par les associations, et à parts égales avec les établissements autorisés et associé (50 %).



En Savoie, 5 SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique sont proposés.

L'activité physique est proposée plutôt avant le traitement par les structures APA/DAPAP. A noter que 3 structures APA n'ont pas répondu à cette question.

Les conseils d'hygiène de vie sont proposés majoritairement avant le traitement uniquement par les établissements autorisés au traitement du cancer et associé ; les associations les proposent plutôt après le traitement.

Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé aux 3 phases du traitement par les établissements autorisés et associé et à parts égales (50 %) avec les associations avant le traitement ; les établissements de SMR interviennent pendant et après le traitement.

La préservation de la fertilité est proposée uniquement avant le traitement par le CHMS.

La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée uniquement par 2 établissements autorisés avant et après le traitement. Une association intervient pendant le traitement.

Concernant les soins de socio-esthétique, ils sont proposés uniquement par l'établissement de SMR et le comité départemental 73 de la Ligue contre le cancer avant le traitement et majoritairement pendant le traitement par les 3 établissements autorisés au traitement du cancer. Après le traitement, ces soins sont proposés à parts égales par un établissement autorisé et le comité départemental 73 de la Ligue contre le cancer.

### 3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Savoie

→ Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?

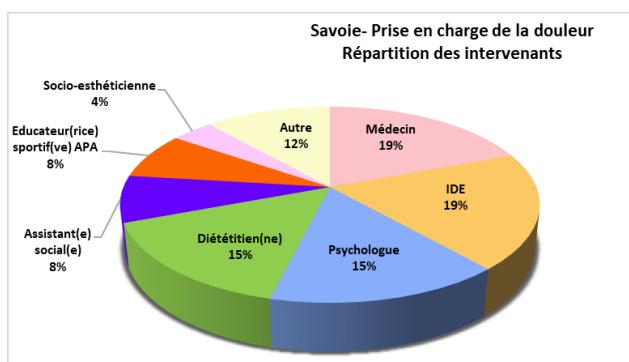
→ Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente l'offre en intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

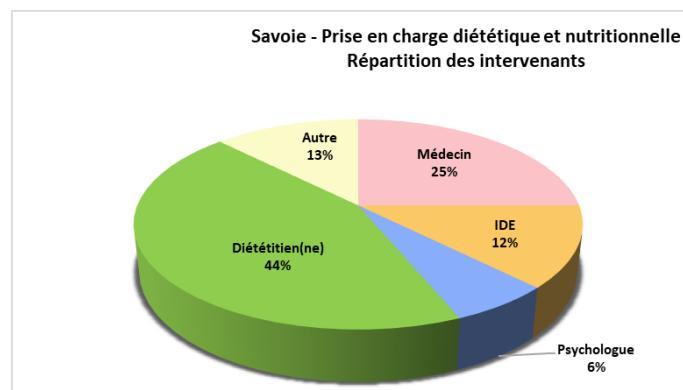
- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 10 Ets sur 22 structures (Ets + associations) déclarent un médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 45 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, la proportion des médecins représente 19 % des intervenants).
- Concernant l'activité physique, la question relative aux intervenants n'a pas été posée dans le questionnaire qui était destiné aux structures APA et aux DAPAP. Le total des structures du département est donc exprimé hors structures APA et DAPAP.
- Documents consultables en annexes :
  - La liste des intervenants répertoriés dans la rubrique "Autre".
  - Le détail des professionnels intervenant dans les structures par types de SOS et de structures.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, l'intervention des médecins et des IDE puydomois dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

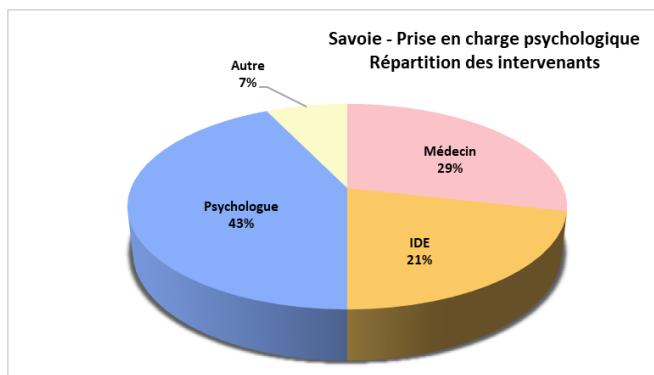
	Nombre d'établissements autorisés, associés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Puy de Dôme	10	77%	9	69%	6	46%	5	38%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Puy de Dôme	11	85%	7	54%	4	31%	3	23%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%



Les professionnels intervenant dans la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé de la Savoie et sont principalement des médecins et des IDE à plus de 19 % chacun. Des psychologues et des diététicien(ne)s interviennent dans la même proportion (15 %). On constate que toutes les catégories de professionnels interviennent dans la prise en charge de la douleur.

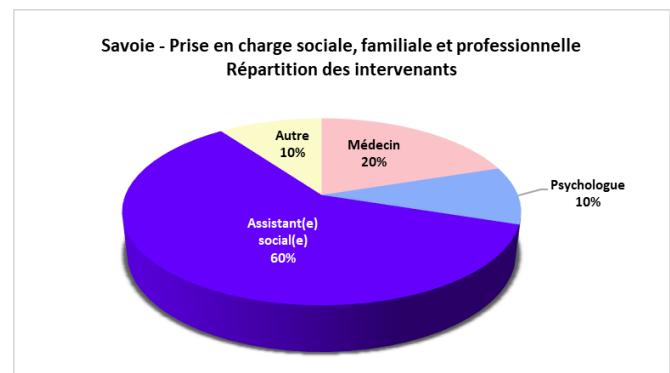


Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, seul(e)s des diététicien(ne)s, interviennent en associations. Le pourcentage de professionnels de la diététique et de la nutrition intervenant pour ce SOS se situe au-dessus de la moyenne régionale qui est de 40 %.

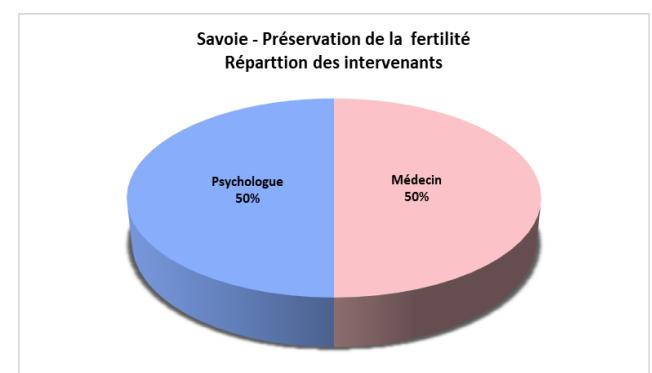
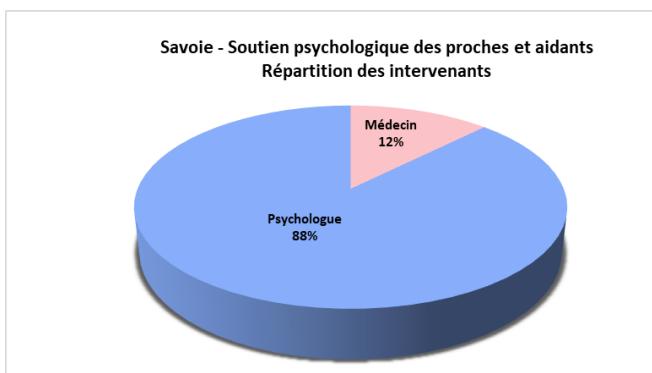
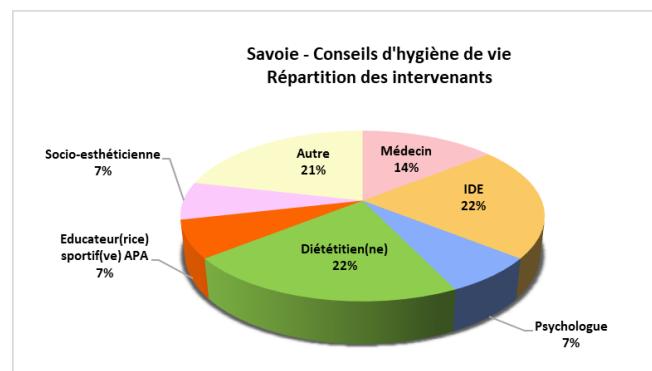
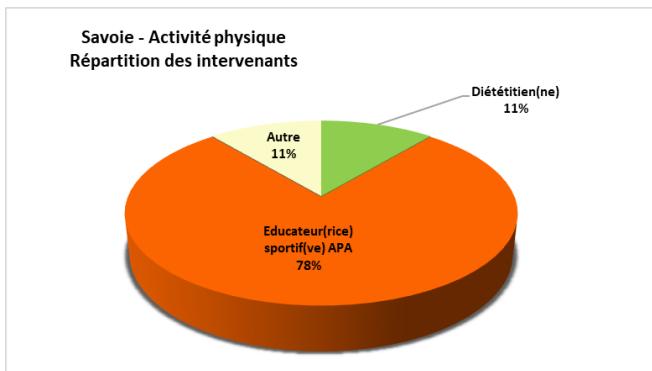


Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS dans 43 % des cas. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %. Dans la catégorie "Autre" sont répertoriées une aide-soignante et une chargée de mission "Aides pour les personnes malades et leurs proches".

Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 60 % des cas. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne régionale qui est de 47 %. Aucune IDE n'intervient pour cette prise en charge.



Concernant les SOS du socle complémentaire proposés en Savoie, on note que, comme au niveau régional, les médecins et les IDE n'interviennent pas dans l'activité physique ni dans les soins de socio-esthétique. Les IDE n'interviennent pas non plus dans le soutien des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, la préservation de la fertilité et la prise en soins des troubles de la sexualité en Savoie. Seules des socio-esthéticiennes interviennent pour dispenser les soins de socio-esthétique en Savoie. On note que seuls des médecins et des psychologues interviennent dans le soutien des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et la préservation de la fertilité. Concernant la prise en soins des troubles de la sexualité, psychologues et socio-esthéticiennes interviennent dans la même proportion (20 %). On note également l'intervention de 2 professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre", il s'agit d'un médecin oncosexologue et d'un réflexologue.



Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans 5 prises en charge en Savoie (douleur, diététique et nutrition, psychologique, conseils d'hygiène de vie et troubles de la sexualité) et en majorité dans les établissements autorisés au traitement du cancer.

Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. En Savoie, quelques professionnels libéraux interviennent au sein de 2 établissements autorisés au traitement du cancer au titre

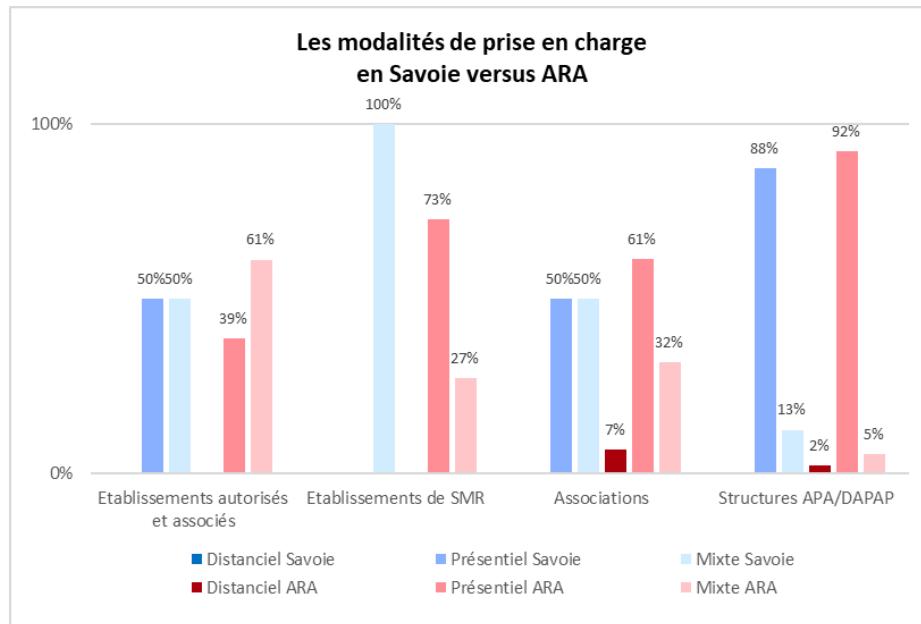
de la prise en charge de la douleur et de la prise en soins des troubles de la sexualité, et de l'établissement associé au titre du soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer.

Dix associations interviennent également au sein des 3 établissements autorisés au traitement du cancer, l'établissement associé et l'établissement de SMR pour la prise en charge de 8 SOS sur 10.

Type Ets	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La prise en soins des troubles de la sexualité
CHMS	Autorisé	JALMALV	FDSD	FGD				CEW/92 Neuilly
Hospital Privé Médiopôle de Savoie	Autorisé		Institut du Sein de Savoie		Siel Bleu	Institut du Sein de Savoie	Institut du Sein de Savoie	Institut du Sein de Savoie
CH d'Albertville	Autorisé			GEFLUC Grenoble	CAMI Albertville			
CH Saint Jean de Maurienne	Associé	LCC 73			LCC 73			
SMR Arc en Ciel - Tresserve	SMR				Association de Qi Qong			

### 3.7 Les modalités de prise en charge en Savoie versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



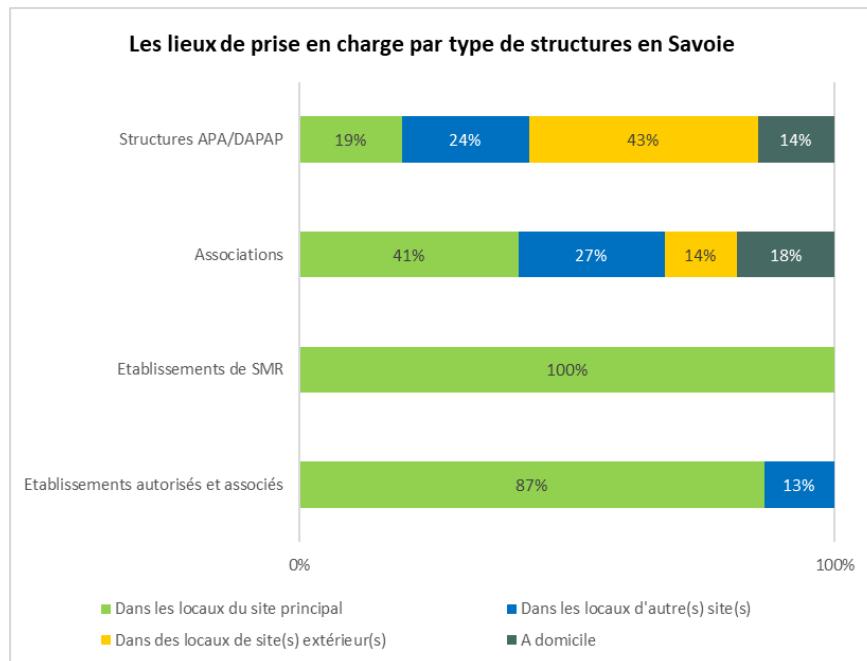
La Savoie se situe **autour de la moyenne** régionale pour les **prises en charge en présentiel** avec 74 % versus 75 % et **au-dessus en mixte** (présentiel et distanciel) avec 26 % versus 22 % en région. Il n'y a aucune prise en soins en SOS en mode distanciel en Savoie.

La prise en charge en **SOS mixte** concerne **50 %** des établissements autorisés et associé et des associations de la Savoie, versus 61 % et 32 % au niveau régional.

**L'établissement de SMR dispense des SOS uniquement en mode mixte, les structures APA/DAPAP dispensent leurs SOS de façon prépondérante en présentiel et de façon plus importante en mixte que la région (13 % versus 5 %).**

### 3.8 Les lieux de prise en charge en Savoie versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Comme au niveau régional, on note que les **établissements autorisés et associés dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à plus de 87 % et les établissements de SMR dispensent leurs soins uniquement au sein de leurs locaux.**

Les SOS ne sont proposés à domicile que par les associations et les structures APA (le DAPAP 73 ne propose pas de soins à domicile). L'offre en Savoie est supérieure à l'offre régionale avec respectivement 18 % et 14 % versus 11 % et 10 %.

La prise en charge des structures APA/DAPAP **dans des locaux de sites extérieurs** est supérieure à la prise en charge régionale avec 43 % en Savoie contre 39 % en ARA. Elle est de 14 % versus 39 % en ARA pour les associations.

L'offre des associations dans les locaux de leur site principal est supérieure à la moyenne régionale (41 % versus 33 % en ARA).

## 4. Synthèse

En Savoie, sur **54 structures interrogées**, **26 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit **48 % de répondants**.

**23/26 structures** proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 16)

- **5 établissements sanitaires** dont 3 établissements de santé autorisés au traitement du cancer, un établissement associé et un établissement de SMR,
- **2 associations,**
- **15 structures APA et 1 DAPAP.**

**L'offre en SOS en Savoie se situe au-dessus de la moyenne régionale pour 9 SOS et autour de la moyenne pour le dernier SOS (prise en charge psychologique).**

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires** excepté pour l'**activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent**. En Savoie, l'**ensemble des 4 établissements autorisés au traitement du cancer et associé** du territoire ainsi que l'**établissement de SMR proposent les 4 SOS du socle de base et l'activité physique**.

4 structures envisagent de développer 2 SOS qu'elles ne proposent pas : la prise en soins des troubles de la sexualité et les soins de socio-esthétique.

La **répartition de l'offre par type de bénéficiaires** en Savoie est **supérieure** à celle de la région pour les **adultes, les enfants de moins de 14 ans et les AJA**. Elle est **inférieure pour les personnes âgées de plus de 75 ans**.

**L'offre en SOS des établissements autorisés et associé, associations et structures APA/DAPAP s'adresse aux 4 classes d'âges.** L'offre en SOS des établissements de SMR s'adresse à parts égales aux adultes et aux personnes âgées de plus de 75 ans.

En Savoie, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés et associé aux trois phases de traitement.

On constate que :

- l'offre en SOS des **établissements autorisés et associé avant le traitement** est inférieure à **l'offre régionale** (18 % versus 26 %). Elle est **supérieure à l'offre régionale pendant** (48 % versus 41 %) et se situe autour de l'**offre régionale après le traitement** (33 % versus 32 %).

- **l'offre de l'établissement de SMR avant le traitement** est très inférieure à l'offre régionale avec 8 % versus 25 % au niveau régional. Elle est par contre supérieure pendant et après le traitement avec 46 % versus 39 % et 36 % au niveau régional.

- l'offre émanant **des associations avant le traitement** est au-dessus de la moyenne régionale avec 22 % contre 18 %, mais identique pendant et en-dessous de la moyenne régionale après le traitement avec 37 % contre 41 % au niveau régional.

La prise en charge en SOS par les **établissements autorisés au traitement du cancer et associé** de Savoie se situe au-dessus de la moyenne régionale en **présentiel** (50 % versus 39 %) et en-dessous en **mixte**. Les prises en charge dans **l'établissement de SMR** ne se font qu'en **mixte** à la différence de la région. La prise en charge en SOS par les associations savoyardes se fait aussi bien en **présentiel** qu'en **mixte** (50/50) alors qu'au niveau régional le mode **présentiel** représente 61 % versus 32 % pour la prise en charge **mixte**. La tendance des structures **APA/DAPAP** suit celle de la région, des prises en charge essentiellement en mode **présentiel**. **En Savoie, aucun soin n'est dispensé en distanciel.**

Concernant les lieux de prise en charge des SOS, toutes les structures de la Savoie offrent les soins majoritairement au sein de leurs locaux, avec des moyennes inférieures à la région hormis pour les associations.

Contrairement à la région, les structures APA/DAPA savoyardes proposent plus de soins dans les locaux de sites extérieurs (43 % contre 39 % en région).

La prise en charge en SOS à domicile par les structures APA et les associations est supérieure à celle de la région : 18 % versus 11 % pour les associations et 14 % versus 10 % pour les structures APA (le DAPAP 73 ne propose pas de soins à domicile).

## Annexe

### Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

	Prise en charge de la douleur	Prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	Les conseils d'hygiène de vie	Les troubles de la sexualité
Aide-soignante	x	x	x	x	
Chargée de mission Aides pour les personnes malades et leurs proches			x		
Chorales				x	
Equipe mobile soins palliatifs	x				
IDE réflexologue	x				
Hypnose	x				
Kinésithérapeute	x				
Oncosexologue					x
Personnes formées à la méditation, au yoga, au Qi Gong				x	
Prestataire de santé (FDSD)		x			
Réflexologie plantaire				x	x

## Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin				IDE				Psychologue			
	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	3	1	1	0	3	1	1	0	2	1	1	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	2	1	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0
Prise en charge psychologique	2	1	1	0	2	1	0	0	3	1	1	1
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Activité physique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseils d'hygiène de vie	2	0	0	0	2	1	0	0	1	0	0	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	0	0	1	0	0	0	0	0	3	1	1	2
La préservation de la fertilité	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>19</b>				<b>13</b>				<b>22</b>			

- Autres professionnels

	Dietéticien(ne)				Assistant(e) social(e)				Educateur sportif				Socio esthéticien(ne)				Autre			
	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	3	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Prise en charge psychologique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	0	0	0	3	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Activité physique	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0
Conseils d'hygiène de vie	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	1
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	1
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	0	0	0	0
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>13</b>				<b>8</b>				<b>10</b>				<b>8</b>				<b>14</b>			